

CFVU du 07 avril 2020 - 14h00

Notes des Elus UHDE

Utilisation d'un Collaborate qui permet d'effectuer les votes à travers un outil de sondage (il faut être administrateur)

Cet outils ne permet pas d'assurer le secret du vote lors de procuration.

Appel fait par S.R.

73 présents et 38 votants

I. Commission de l'Université Paris Saclay (vote) (Rapporteuse : I. DEMACHY)

Intro I. Demachy :

* Lors de la prochaine CFVU, Isabelle Demachy présentera l'équipe et le mode de fonctionnement proposé, et rôle des pré-collèges Master et EUPC

* Les commissions ont été définies en lien avec les élus, initié lors du CAC du 9 Mars. IL revient à chaque conseil de voter sur les propositions de noms qui sont faites.

* La composition des collèges n'est pas encore définie statutairement car cela sera dans le RI de l'Université, donc pour le moment ce sera des "Pré-collèges". Le vote d'aujourd'hui concerne la mise en place de ces pré-collèges.

1. Bureau de l'Université :

désignation des membres siégeant au Bureau de l'Université

Vote sur les titulaires (4 noms)

Dans le bureau, on vote juste les représentant CFVU, mais il y a aussi des représentants CA et CR

Christian CAVE (Pharmacie, Ensemble)

André DIDIER (IUT Cachan, UHDE)

Serge EDOUARD (Sciences, CFDT)

Christelle TAYBI (IUT Cachan, SNPTES), responsable scolarité.

Michel MENOUE indique que les suppléants (« membres remplaçants » seront désignés ultérieurement comme convenu lors de la réunion interliste du 26 mars)

Isabelle DEMACHY confirme que le vote ne porte que sur les titulaires (« membre principal »)

2 propositions de vote : type à main levée ou sondage : choisi. Mais pb pour les procurations car chacun n'a qu'un seul vote possible.

38 votants : 35 oui, 3 absentions

2. Commission des statuts :

désignation des membres siégeant à la commission des statuts

35 oui, 2 abstentions (Ici aussi, on vote seulement les représentants CFVU, mais il y a aussi des représentants CA et CR)

Sylvie GUESSAB (CFDT, Centrale Supélec)

Sébastien WILLEMET (étudiant L1 Unef, Sciences)

3. Commission de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) :

désignation des membres siégeant à la CVEC (retiré de l'ODJ : la désignation des membres n'est pas aboutie, c'est l'ex-CVEC qui perdure pour le moment)

Remarque d'Anne MANTEL : c'est problématique car pour le moment, on travaille avec une commission dans laquelle il n'y a pas d'élus => il faudrait avoir une commission avant le mois de Juin

remarque de Michel MENOUE : les ex-élus ont été convoqués pour les commissions, et nos élus (Pia HENAFF-PINEAU ne pouvait être là et était excusé et Michel MENOUE était à une réunion de concertation pour la composition des instances au même horaire, et donc excusé.

Réponse d'Anne MANTEL : certains ex-élus ne sont plus dans les conseils et donc ne veulent plus expertiser les dossiers. (Non-dit en séance Michel MENOUE n'a jamais entendu cela. La preuve est que Michel MENOUE fait partie de ces élus, et n'a reçu aucun dossier à expertiser et s'en est étonné auprès de la DEVE (Direction des Etudes et de la Vie Etudiante), à qui il a été répondu qu'au vu du peu de projets déposés, la DEVE a sollicité de préférence les référents vie étudiante)

Reporté au 27/04

4. Commissions du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) :

Désignation des membres siégeant à la sous-commission Projet des associations étudiantes

Sous commission projets (FSDIE) : on vote les titulaires

35 oui 2 abstentions (la différence à 38 est le pouvoir que détient S. Retailleau)

Christian CAVE (Pharmacie , Liste Ensemble), Frédéric LERICHE (géographie, UVSQ, Liste Ensemble)/ Michel MENOUE (Sciences, UHDE)

5. Collège Premier Cycle :

Désignation des membres titulaires (« membre principal ») siégeant au collège premier cycle (dans sa version pré-collège, composition 100 % CFVU)

EC :

- * Isabelle BOURNAUD (UHDE, IUT Sceaux)
- * Serge EDOUARD (CFDT, Sciences)
- * Julie ETCHEVERRY (UHDE, Sciences du Sport)
- * Morgane LOCKER (UHDE, Sciences)
- * Michel MALO (Ensemble, UEVE, Biologie)
- * Estelle SCHOLASTIQUE (Droit, Ensemble)
- * Nicolas VIGNAIS (Sciences du Sport, Ensemble)

BIASS:

- * Sarah BORATAV (CFDT, Comue)
- * André DIDIER (UHDE, IUT Cachan)

Usagers : liste proposée en accord avec les 3 listes étudiantes)

- * Sébastien WILLEMET (Unef, Sciences)
- * Marguerite BASSET (Unef, Sciences)
- * Jessica IMBERT (Parions Saclay, Sciences)
- * Soumaya LAFFET (Parions Saclay, Sciences)
- * Nicolas CASSE (Parions Saclay, Polytech)
- * Elise DUBOIS (Parions Saclay, KB)
- * Zoé CRAVATTE (Parions Saclay, Pharmacie)

Vote : 32 OUI, 1 abstention, 4 NON (+1 pouvoir)

6. Collège Master :

Désignation des membres siégeant au collège master (composition mixte CFVU et CR, la liste incluse les 2 commissions, les membre CR ont été élus mardi 06)

EC :

Christian CAVE (Ensemble, Pharmacie, CFVU)
Frédéric COQUELLE (UHDE, Sciences, CR)
Lucilla CORRIAS (Ensemble, UEVE Mathématiques, CR)
Julie FIEVET (Ensemble, AgroParisTech, Biologie, CFVU)
Fabrice LE GUEL (Ensemble, Economie, CR)
Olivier LESPINET (UHDE, Sciences, CFVU)
Steven MARTIN (CFDT, Sciences, CFVU)

BIASS :

Bruno BESAUDUN (SNPTES, Service financier de l'UVSQ)

Usagers :

Cyprien DIVARET (Unef)
Elise DUBOIS (Parions-Saclay)
Maëllenn DUMAS PILHOU (Parions-Saclay)
Gaël DUPIRE (Parions-Saclay)
Jessica IMBERT (Parions-Saclay)
Paul JENGER (Parions-Saclay)
Nasrine MANSOIBOU (Parions-Saclay)

Collège MASTER : représentants élus du CAC (CFVU ou CR), représentants des EMA et des GS, mais la composition précise n'est pas écrite. en CAC du 9 Mars une composition du précollège master a été proposée (comme celle de 1er cycle)

Remarque de Michel MENOUE : les propositions faites en CR hier ont-elles été validées pour ce précollège ? => Réponse d'Isabelle Demachy OUI

36 Oui 1 absence (+ 1 pouvoir)

7. Bureau de la CFVU (nouveau point)

Rôle : préparer Agenda et ODJ de la prochaine CFVU et mettre le GO sur le vote des conventions en CFVU (qui sont examinées en bureau de CFVU)

En bureau de CR, il y a un travail plus conséquent de préparation. En CFVU, ce sont les Pré-collège Licence et Master qui le font, donc c'est pourquoi le bureau est plus restreint (Non dit en séance : Michel MENOUE avait demandé à plusieurs reprises en Cac du lundi 09 mars et en réunion interliste du 26 mars et en discussion avec Isabelle Demachy le 30 mars, de passer à 4 EC/C et non 3, d'où l'explication donnée par Isabelle Demachy)

EC :

Christian CAVE (Ensemble, Pharmacie)
Olivier LESPINET (UHDE, Sciences)
Steven MARTIN (CFDT, Sciences)

Usagers :

Gaël DUPIRE (Parions Saclay)
Jessica IMBERT
Adrien LAFAGE

BIATSS : pas de proposition

38 Oui, 1 abstention : 1 votant de plus que pour les autres votes 'Quelqu'un serait arrivé)???

II. Point sur le contrat quinquennal (point d'information) (Rapporteuse : I. DEMACHY)

Présentation par Sylvie Retailleau (cf diapo et document préparatoire)

Question sur le chat d'André Didier : Les écoles conservant leur PMJ, donc la maîtrise de leur budget/université dépendant de la SCSP. Le plan qui repose sur des points forts, si validé par le ministère nous donnera-t-il les moyens financiers et humains pour accomplir nos missions de service public ?

Réponse de SR :

* On se bat pour obtenir un COM (contrat d'objectifs et de moyens) : on espère obtenir très bientôt une réponse

* Mais pour avoir des moyens il faut avoir des objectifs CLAIRS. Tout n'est pas une question de moyens, il faut des objectifs précis et clairs pour obtenir des moyens. Pour le moment il n'y a eu que des contrats d'objectifs (et les derniers n'étaient même pas avec les objectifs). Au jour d'aujourd'hui il n'y a pas les moyens écrits dans le contrat

* Pluriannualité demandé pour ce COM

Question de Serge Edouard : Centrale Supélec prévoit la création d'un Bachelor avec McGill. Est-ce que ce sera dans l'Ecole de 1er cycle ?

Réponse : Isabelle Demachy : projet international - structure avec 2 ans en France et 2 ans à McGill, L'Université n'est pas directement impliquée mais invitée à discuter. La façon dont cela se placera par rapport à l'offre de 1er cycle, pas encore vu. Donc à ce jour, pas positionné sur l'offre de 1er cycle.

Michel MENOUE : cette offre est un peu en concurrence avec nos doubles licences ?

=> I. Demachy : Offre basée sur une formation scientifique assez généraliste et formation ingénieure très ouverte qui ne vient en concurrence directe avec aucune des formations de l'EUPC, actuellement. Vise une grande mobilité. Il faut une réflexion à avoir si l'on veut associer cette formation à l'offre de formation de l'université, ou pas du tout. Contenu et orientation qui n'existe pas chez nous au niveau 1er cycle.

SR : ce n'est pas une offre de 1er cycle de l'université aujourd'hui.

Michel MENOUE : En son temps, S.R. s'était opposée avec force à la proposition de Polytechnique d'avoir son propre Bachelor. Le fait que nos établissements composantes proposent des objectifs propres : quel rôle de l'université/rôle des établissements ? L'Université adoube-t-elle les objectifs de ces Etablissements-composantes ?

SR : il faut s'habituer à avoir des documents/objectifs propres aux établissements qu'on voit au niveau de l'Université sans avoir pour autant à les valider

SR : Nous pouvons envoyer des propositions écrites individuelles ou par liste, avant le 17 Avril , pour faire évoluer ce document. Le calendrier a changé compte tenu de la situation. Il y a un CA le 20, d'où date du 17. Mais ceux qui sont en vacances pourront envoyer leurs contributions ultérieurement, le calendrier sera diffusé après le 20.

CAC le 11 mai (??) avec une nouvelle version qui sera discutée

III. Présentation du plan de continuité pédagogique (point d'information)

(Rapporteuse : I. DEMACHY)

15h54 : présentation de ce qui a été fait au plan de la continuité pédagogique. Identification des étudiants en difficulté. Mises en œuvre des aides. Très forte mobilisation des enseignants et satisfaction dans certains cas des étudiants. Remercie toutes les personnes qui ont été fortement mobilisées.

Période initiale de confinement : les examens reportés,

Point sur les stages : Si moins de 10 ECTS, un stage (ou autre ?) peut être neutralisé

Objectif du plan de continuité : Non pénalisation des étudiants

Sébastien Willemet (Unef) : certains étudiants ont des difficultés avec leurs stages et donc difficultés

financières. Que propose l'université ?

Isabelel Demachy : Aide sociale mise en place, voir annexes du diaporama les mesures déjà prises

Rappel : en dessous de 10 semaines, stages non rémunérés

SR : tenir compte du fait que probablement en Juin-début Juillet on sera encore en distanciation sociale, et que les étudiants auront besoin de la période de l'été pour certains pour pouvoir travailler, d'autant plus s'ils n'ont pas pu faire un stage rémunéré

Question de Michel Andrieu sur le chat : Il a été évoqué de prolonger les durées de stage au delà de la durée habituelle. mi octobre, voire mi novembre (car dans les conventions a priori pas possible aller au-delà de fin septembre). Aura-t-on un texte cadrant parfaitement cela svp ?

Une convention en principe ne doit pas courir au delà de la fin de la formation

=> ID : si on peut jusqu'à la fin de l'année civile cette année, ainsi pas de réinscription nécessaire.

SR : le ministère MESRI donne la possibilité d'étendre la fin d'année universitaire jusqu'à fin décembre. mais cela ne veut pas dire qu'il fait le faire pour toutes les situations.

A.Mantel : il ne fait pas généraliser le décalage de stages sur l'année prochaine car par exemple le crous se termine le 31 Aout. Certains étudiants ont déjà engagés des frais pour leurs stages qui est annulé: c'est ce type de dossiers qui sont maintenant examinés en com soutien étudiants

IV.Cadre des modifications des modalités de contrôle des connaissances : dispositions exceptionnelles

pour la modification des MCC de l'année universitaire 2019-2020 (vote) (Rapporteuse : I. DEMACHY)

Quelques éléments A retenir :

- * il n'y aura Plus d'anonymat.

- * Etre vigilant à la fracture numérique

- * Reflexion sur le programme, le contenu qui sera évalué pour cette période.

Dans cette introduction, il a été fait écho (via allusion, significatif pour ceux qui étaient au courant de la promesse d'Isabelle Demachy faite à Rafaëlle Maison de mentionner les difficultés exprimées) aux remarques des enseignants de droit sur les décisions un peu rapides de l'UFR Droit Economie Gestion

L'alignement de l'ensemble des universités est de ne pas reporter sur l'année prochaine, sauf cas exceptionnels

Questions de Claire Lartigue (ENS Paris Saclay)

- * Si neutralisation d'UE, les étudiants auront-ils leurs 60 ECTS en fin d'année ? ID et SR : oui bien sur. Les UEs neutralisés sont validés avec la validation de l'année, si l'année n'est pas validée, l'UE neutralisée n'est pas validée.

Ex: si stage sur 5 ECTS, et stage neutralisés, la validation se fait sur les 55 autres ECTS, et si validé cela valide les 60 ECTS.

- * composantes = référents, établissement composante

Michel MENOU : Dans l'introduction faite par S.R. et I.D., il y a le pré-supposé d'une année universitaire dont le calendrier ne bouge pas. Au vu de la situation sanitaire exceptionnelle, et vu le peu de visibilité sur la sortie et le futur, pourquoi ce calendrier ne serait-il pas déplacé vers septembre ? Ce décalage serait alors amorti sur 2 années académiques. Cela nécessite un accord de tout l'enseignement supérieur. Cela a-t-il été porté ou peut-il être répercuté en Conférence des Présidents d'Université ou en Conférence des vice-présidents CFVU des Universités ?

Réponse de S.R. : cela a été discuté en conférence, la majorité a penché du côté du maintien du calendrier

Remarque étudiante Clarisse MESLEM (Unef, UEVE) : nous souhaitons demander des devoirs maison.

ID : nous souhaitons demander des devoirs maison sans télésurveillance, qui peut être en temps limité.

Clarisse Meslem : réalité de terrain diverse - infos dernières minutes, fonctionnement e-Campus, étudiants dépourvus d'ordi, dépourvu de connexion - Proposition du 10 améliorable (qui n'avantage pas ceux qui en S1 auraient été dans les choux)

IDemachy : nous entendons vos remarques et mises en garde - réponse aux propositions. Le 10 au semestre va à l'encontre de la compensation : pas très compréhensible comme demande.

Demandes de Gaël Dupiré :

- les devoirs maison doivent avoir 24h de temps pour la remise. (car pas possible de composer en temps limité suivant les conditions sociales)

ID : cela peut être une recommandation 24h mais on ne peut pas l'imposer à tous les enseignants car ce temps ne garanti pas que l'on évalue un travail individuel

- prendre la note la plus haute entre 1ère note avant et note 2eme session

Réponse I.D.: 24h fait changer la nature du sujet qui devient difficile. Pas à l'avantage des étudiants.

Intervention de Arne Keller sur l'importance de mettre des gardes fous, on ne pas faire tout reposer sur la "bienveillance" des collègues.

Isabelle B : pourquoi délégation à la VP CFVU et pas examen des proposition par toute la CFVU pour garder la collégialité ? les aménagements des composantes peuvent inspirer les autres

Michel MENOUE :

* (en mettant à plat des formations de petits effectifs, pour lesquelles, une connaissance fine de la situation de chacun peut éventuellement être connu), pour les formations en L, L2 UFR, on ne peut garantir que les étudiants sont dans des conditions favorables : matériel disponible, salle isolée, mais aussi parents qui télétravaillent, frères et sœurs qui téléétudiant, petits frères et sœurs qui animent

Lecture d'extraits de la lettre des étudiants de M1-Droit suite à la décision de l'UFR Droit Economie Gestion de commencer des examens dès le 20 avril

« Il nous est demandé dans plusieurs matières, de mettre sous forme de cours des connaissances reçues à travers des audios, des livres de professeurs ou des dizaines de documents. Ce travail est beaucoup plus conséquent que prendre des notes pendant des cours magistraux et cela ne correspond pas à la quantité d'information qu'un professeur aurait pu nous transmettre en 30 heures de cours. (Concrètement en 3 heures de cours magistral nous rédigeons en moyenne 8 à 9 pages à l'ordinateur, et nous ne parvenons absolument pas au même résultat avec les documents envoyés.) Même en vidéoconférence, encore une fois, nous recevons un PDF à l'avance mais nous n'avons le temps que de traiter une partie ce document envoyé par le professeur pendant la vidéoconférence. Par conséquent, nous devons travailler le reste seuls.

Cette inquiétude est aussi liée à l'absence d'informations concernant les modalités d'évaluation.

Par ailleurs, le confinement, dans un environnement familial ou en résidence universitaire, ne nous offre pas des conditions d'études ou de passage de partiels faciles pour les uns et les autres : nombreux dans un même lieu, pas toujours de bureau ou de wifi, un environnement bruyant, la nécessité de prendre une part active aux tâches de la maison, membres de la famille ou nous-même touchés par le coronavirus...

Nous avons pu en faire l'expérience lors de notre galop d'essai de Justice pénale internationale jeudi. 1h30 d'épreuve chez nous, ne peut pas représenter 1h30 de concentration sur un devoir sur table à la faculté.

Pourriez-vous tenir compte des conditions dégradées dans lesquelles nous étudions aujourd'hui, notamment dans la quantité de travail personnel à fournir ? Le problème n'est finalement pas tant les partiels mais bien de traiter l'ensemble des informations reçues dans le temps imparti en plus des TD à faire (les partiels sont dans 17 jours: c'est déjà très limité pour la quantité d'informations reçues, et ni les cours ni les TD ne sont encore terminés). »

=> on ne peut faire des évaluations en distanciel dans un délai fixé, c'est injuste socialement, 24h le délai demandé par les étudiants est un minimum

=> conséquence, on aura sans doute des productions collaboratives => se poser la question du sens de ces évaluations. Le 10 améliorable est une peut-être une solution pour avoir des productions plus sincères des étudiants et tenant compte des situations sociales.

* délégation à la VP ou au bureau. Contre la délégation au bureau CFVU car la composition du bureau n'est pas représentative de la CFVU. I. Demachy a indiqué en début de séance, que le bureau CFVU ne sera pas une instance décisionnelle. Pas de délégation non plus à la VP CFVU, à cause de différences de vues, mais pourquoi pas une commission ad-hoc

* Demande des votes distincts sur propositions MCC et sur délégation

De nombreux échanges se déroulent sur le chat sur des modifications à apporter au texte pour le soumettre au vote.

Nombreuses et longues intervention des étudiant.e.s, qui insistent sur le délais de 24h et le 10 améliorables.

Les arguments (pas toujours très clairs ni convainquant) contre les propositions étudiantes sont systématiquement évoqués avec l'argument de la "bienveillance des enseignants" bien sur, et pour le bien des étudiants :

"je connais bien ma matière, une épreuve prévue pour durer 2h, n'aurait aucun sens sur 24h"

"mettre une UE à 10 ne serait pas juste et ne leur rendre service"

Les responsables de formation, vices doyens souhaitent un vote urgent sur le texte pour rassurer les étudiants.

Le vote est reporté à jeudi 9/04, le document amendé des propositions discutées en séance sera proposé d'ici là. Un retour des groupes d'élus sera possible puis une nouvelle synthèse sera faite avec un vote en ligne. S.R. indique que le vote sera global et non mesures par mesure (question de Michel MENOUE sur le chat)

Nous souhaitons qu'il y ait 2 votes : un sur les orientations pour les évaluations (le texte), et un sur la délégation.

Les étudiants demandent que les votes se fassent sur chacun des points et non sur un texte global. Refusé par SR qui argumente sur la cohérence de l'ensemble.

Pour la Concernant les pleins pouvoirs à la Présidente et l'ordonnance du 27 mars. Michel MENOUE est intervenu pas assez clairement et a essayé de compléter sur le chat

Le temps passait. L'université avait déjà rajouté des sous dans le parcmètre "Blackboard Collaborate" et on avait jusqu'à 20h pour boucler.

On a essayé de dire qu'il fallait séparer dans le vote en ligne le package des mesures d'une part et la question de la délégation d'autre part. Et le réponse a été grosso modo :

1) on ne va pas faire un CFVU tous les 2 jours

2) l'ordonnance dit "*Lorsque cet organe collégial ne peut délibérer dans des délais compatibles avec la continuité du service, les adaptations mentionnées à cet article sont arrêtées par le chef d'établissement. Ce dernier en informe alors, par tout moyen et dans les meilleurs délais, l'organe collégial compétent*", donc plein pouvoir à la Présidente On a eu beau écrire sur le chat "*cet organe collégial peut décider de déléguer au chef d'établissement sa compétence*" donc vote nécessaire, on n'a pas été entendu sur ce point.

SR appliquerait l'ordonnance qui lui donne les pouvoirs de décisions sans passer par les conseils et qu'elle informerait les conseils de ces décisions, dans un souci de transparence

Frédéric LEBARON s'est ému dans le chat de certaines interventions de collègues commençaient à devenir agressives contre les étudiants, ce qui a valu un recadrage de la part de SR.

V. Parcoursup : cadrage des commissions d'examen des voeux et modalités de classement (vote)

(Rapporteuse : I. DEMACHY)

Plus de discussions, car l'heure est arrivée

6 non

4 abstention

?? oui

Il est 19h58, pas de sous à rajouter dans le parcmètre BlackBoard pour du temps supplémentaire...